

# CE QU'HABITER

peut bien vouloir dire dans  
**UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ?**




Retrouvez-nous à l'ASIEM  
6 rue Albert de Lapparent Paris 7<sup>e</sup>  
**Lundi 23 septembre 2019**





L'un des enjeux politiques qui place l'habiter au niveau d'un bien désirable (et non d'un droit exigible comme l'est le logement) tient au fait qu'il conditionne toute apparition durable en public (...). Non seulement l'habiter donne l'assurance de pouvoir se rendre en un espace quel que soit le lieu où il s'inscrit (un quartier, un lieu de travail), il offre de s'y retirer, de s'y rétablir et de s'y accueillir. Mais en éveillant aussi des manières propres de faire, des traits personnels et des gestes singuliers, il contribue à forger l'expressivité fondamentale de toute personne. ☞☞

Marc Braviglieri,  
Professeur à la Haute école  
spécialisée de Genève.



Parmi les leviers en faveur d'une société inclusive, la question de l'habitat est au cœur des réflexions. Les appellations se succèdent (habitat inclusif, habitat intergénérationnel, un chez soi d'abord, ...) pour désigner la priorité donnée par les pouvoirs publics à l'accès au logement autonome de citoyens en situation de vulnérabilité. Il s'agit ainsi de répondre le mieux possible aux aspirations et projets de vie de chacun.

**Quelles que soient les formules d'habitat, ces dernières reposent sur une co-construction inédite entre des acteurs issus de secteurs qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer et les personnes concernées. Ce processus collectif permet d'innover sur l'ensemble des étapes nécessaires à leur réalisation, en s'appuyant sur le libre choix de l'habitat par les futurs habitants.**

Le verbe habiter se veut pluriel, comme l'écrit, Jean-Luc Charlot, l'un des invités de cette rencontre : "habiter, c'est déployer son être dans le monde qui l'environne, un monde auquel on apporte sa marque et qui ainsi devient le nôtre, à partir du chez soi". C'est ici que se situe l'épaisse nuance entre logement et habitation.

**Cette journée propose de s'affranchir des aspects technico-administratifs pour réfléchir et penser l'environnement urbain et humain de "l'habiter". Comment est prise en compte la vie de quartier, de proximité, du voisinage ? Comment se construit la vie quotidienne dans cet espace qui mêle intimité, altérité et diversité ? Ces questions se posent d'autant plus pour des personnes qui, bien souvent, accèdent à un logement autonome pour la première fois.**

Cette journée permettra d'aborder ces questionnements et de croiser les points de vue des personnes concernées, des porteurs de projet, des financeurs, des experts et sociologues. La présentation de modèles singuliers d'habitat inclusif en direction de personnes vulnérables apportera des enseignements sur les modalités de développement de cette offre, ses bénéfices et ses limites.

# PROGRAMME

8h45 ACCUEIL

9h30 OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Julien DENORMANDIE, Ministre chargé de la Ville et du Logement. Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

9h45 CONFÉRENCE INTRODUCTIVE : “Habiter, le propre de l’Homme”

Elisabeth PELEGRIN-GENEL, Architecte, urbaniste et psychologue du travail.

10h15 Comment se pose la question de “l’habiter” dans un programme tel que le “Un chez soi d’abord”

Christian LAVAL, Sociologue, chercheur associé au laboratoire Eso, Rennes 2.

“Un chez soi bien entouré” : les vouloir-vivre dans la Cité des personnes (handicapées) vieillissantes

Jean-Yves BARREYRE, Sociologue et directeur scientifique de la recherche conduite par l’ANCREAI.

Modérateur : Stéphane LENOIR, Coordinateur national du Groupement pour l’insertion des personnes handicapées physiques.

11h15 TABLE-RONDE : Nouvelles formes d’habitat : à la confluence de l’urbanisme, du politique, de l’économique et du social, comment s’écrit la partition ?

- Stéphane CORBIN, Directeur de la compensation de la perte d’autonomie à la Caisse Nationale de Solidarité à l’Autonomie.
- Dominique DEMANGEL, Conseillère déléguée de la ville de Paris, en charge de la santé et de la lutte contre les toxicomanies.
- Manuel HENNIN, Chargé du Plan Logement à la DIHAL.
- Charlotte FAÏSSE, Responsable de l’organisation de l’offre pour les personnes en situation de handicap Direction de l’autonomie de l’Agence Régionale de Santé d’Île-de-France.
- Jacky GUERINEAU, DGA du conseil départemental du Loiret, responsable du pôle citoyenneté et cohésion sociale.
- Hélène-Sophie MESNAGE, Déléguée générale adjointe de l’Union Nationale des Centres Communaux d’Action Sociale.

Modérateur : Jean-Luc CHARLOT, Vice-Président de la Fabrik Autonomie Habitat.

12h45 PARTAGE AUTOUR DU DÉJEUNER

L'après-midi est consacrée au partage de pratiques inspirantes et innovantes développées sur l'ensemble du territoire national. Pour cela trois thématiques seront abordées :

- La participation des futurs habitants à l'élaboration et à la mise en œuvre de leur projet d'habitat ;
- Les conditions d'une véritable participation à la vie de la cité ;
- Les leviers et obstacles du projet immobilier.

14h15

### HABITANTS, PORTEURS DE PROJETS : REGARDS CROISÉS par les associations :

- Pour le logement des jeunes travailleurs (ALJT)
- Toit et vie
- Les amis de la Novelline
- Les Petits frères des pauvres
- L'œuvre Falret
- ...

### Échanges - débat

Modérateurs : **Mathilde BIBOUDA**, Directrice du CREAI Bourgogne-Franche-Comté,  
**Guillaume SUDERIE**, Directeur du CREAI-ORS Occitanie.

16h30

### DE L'INTÉRÊT DE NE PAS CONCLURE !

**Frédéric LEQUILBEC**, Président de la Fabrik Autonomie Habitat  
**Lydie GIBEY**, Directrice du CREAI Ile-de-France

**Une journée ponctuée de moments artistiques...**

### RÉSERVATION :

### TARIFS DES INSCRIPTIONS (repas inclus)

180€ Par personne

40€ Étudiants, personnes concernées et proches aidants

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Mail : [contact@creai-idf.fr](mailto:contact@creai-idf.fr)
- Tél : 01 45 51 76 39

Cette journée est reconnue au titre de la formation professionnelle continue. En raison d'un nombre de places limité, seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées. Merci de votre compréhension.

ATTENTION  
PLACES  
LIMITÉES

